

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE de VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

**NOMBRE DE MEMBRES :**

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

**EXTRAIT**

**Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET :**

**BUDGET PRIMITIF 2022**  
**-**  
**REPRISE ANTICIPEE DU**  
**RESULTAT 2021**

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK - Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH - M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ - Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO - Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA - Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI - M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne GERACI.*

Original

Expédition certifiée conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0006**

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH - M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle CANTONI*

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie :

Le

15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-préfecture

Le

15 AVR. 2022

Le Maire



**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

**M. Kevin SEBASTIAN.**

**Madame BERTAGNA expose :**

**VU** les articles L.2311, L.2312 et L.2313 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article 107 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**VU** le Rapport d'orientations budgétaires 2022 présenté en séance du Conseil municipal le 11 mars 2022,

**VU** le projet de Budget primitif en annexe,

**VU** l'avis de la commission finances,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que le Budget Primitif est un acte majeur pour une collectivité, par lequel les recettes et dépenses d'un exercice sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal,

**CONSIDÉRANT** que les grandes orientations pour 2022 ont été communiquées lors de la présentation du Rapport d'Orientations budgétaires en séance du 11 mars 2022 à savoir :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Une stabilité des taux de la fiscalité directe ;
- La poursuite du désendettement ;
- Un programme d'investissements ambitieux.

**CONSIDÉRANT** que la présente délibération prend acte de tous les éléments nécessaires à la préparation budgétaire de l'exercice 2022 et notamment la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2021.

**LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT PREVISIONNEL DE 2021**

---

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le « conseil municipal peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement ».

Les résultats prévisionnels de 2021 présentent un résultat de clôture de 16 870 511.50 € répartis comme suit :

- En section de fonctionnement : 11 404 360.54 € d'excédent de clôture prévisionnel
- En section d'investissement : 5 466 150.96 € d'excédent de clôture prévisionnel

**LE BUDGET PRIMITIF 2022**

---

Le budget 2022 s'équilibre à 76 755 850,75 € comprenant :

55 758 046,54 € pour la section de fonctionnement  
20 997 804,21 € pour la section d'investissement

## I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2022
70	Produits des services et du domaine	2 054 500,00
73	Produit des impôts et taxes	32 639 854,00
74	Dotations, subventions et participations	7 600 426,00
75	Autres produits de gestion courante	1 348 906,00
013	Atténuation de charges	510 000,00
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>44 153 686,00</b>
042	Opérations d'ordre	200 000,00
002	Résultat prévisionnel reporté	11 404 360,54
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>55 758 046,54</b>

### 2. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	9 510 885,30
012	Charges de personnel	24 633 000,00
014	Atténuations de produits	1 850 200,00
65	Autres charges de gestion courante	4 009 679,08
66	Charges financières	1 590 000,00
67	Charges exceptionnelles et provisions	1 030 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	100 000,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00
	<b>Total des charges réelles</b>	<b>42 924 014,38</b>
042	Opérations d'ordre	2 366 667,00
023	Virement à la section d'investissement	10 467 365,16
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>55 758 046,54</b>

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les recettes réelles d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2022
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	940 000,00
13	Subventions d'investissement	1 215 243,49
138	Autres subventions non transférables	13 542,00
45	Opérations pour compte de tiers	28 835,60
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>2 197 621,09</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	10 467 365,16
040	Opérations d'ordre	2 366 667,00
041	Opérations patrimoniales	500 000,00
001	Solde d'exécution reporté de N-1	5 466 150,96
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>20 997 804,21</b>

### 2. Les dépenses réelles d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2022
10	Dotations et autres immobilisations financières divers	125 000,00
16	Remboursement de la dette	3 140 000,00
20	Immobilisations incorporelles	377 702,15
204	Subventions d'équipement versées	369 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 173 095,96
23	Immobilisations en cours	14 032 614,89
27	Autres immobilisations financières	51 055,61
45	Opérations pour compte de tiers	28 835,60
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>20 297 804,21</b>
040	Opérations d'ordre	200 000,00
041	Opérations patrimoniales	500 000,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>20 997 804,21</b>

*Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :*

➤ **APPROUVER** le budget primitif 2022 tel que détaillé dans le document budgétaire annexé, soit :

➤ **APPROUVER** l'attribution des subventions de fonctionnement et d'équipement telles que listées en annexe du budget

➤ **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer :

- Les conventions à intervenir avec les organismes de droit privé dont le montant de la subvention annuelle dépasse 23 000 €, en application des dispositions de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2001-495 du 6 juin 2001

- Les contrats d'objectifs à intervenir avec d'autres organismes de droit privé subventionnés par la commune qui n'entrent pas dans le champ d'application des dispositions susvisées.

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Montant BP 2022
<b>Dépenses</b>	<b>55 758 046,54</b>	<b>20 997 804,21</b>	<b>76 755 850,75</b>
Recettes	44 353 686,00	15 531 653,25	59 885 339,25
Affectation du résultat 2021	11 404 360,54	5 466 150,96	16 870 511,50
<b>Total des recettes</b>	<b>55 758 046,54</b>	<b>20 997 804,21</b>	<b>76 755 850,75</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 tel que détaillé dans le document budgétaire annexé, soit :
- **APPROUVE** l'attribution des subventions de fonctionnement et d'équipement telles que listées en annexe du budget
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer :
  - Les conventions à intervenir avec les organismes de droit privé dont le montant de la subvention annuelle dépasse 23 000 €, en application des dispositions de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2001-495 du 6 juin 2001
  - Les contrats d'objectifs à intervenir avec d'autres organismes de droit privé subventionnés par la commune qui n'entrent pas dans le champ d'application des dispositions susvisées.

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Montant BP 2022
<b>Dépenses</b>	<b>55 758 046,54</b>	<b>20 997 804,21</b>	<b>76 755 850,75</b>
Recettes	44 353 686,00	15 531 653,25	59 885 339,25
Affectation du résultat 2021	11 404 360,54	5 466 150,96	16 870 511,50
<b>Total des recettes</b>	<b>55 758 046,54</b>	<b>20 997 804,21</b>	<b>76 755 850,75</b>

**ONT VOTÉ POUR :**

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK - Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH - M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ - Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO - Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA - Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne CELLAMARO - M. Kevin SEBASTIAN.*

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH - M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe FONCK.*

SE SONT ABSTENUS :

*Mme Emmanuelle CANTONI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric BOURGON - Mme Corinne GERACI*

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle CANTONI*

A VOTÉ CONTRE : M. Lionel TIVOLI

*Fait et Délibéré à VALLAURIS, les jours, mois et an susdits,*

*Et ont signé au Registre les Membres présents,*

*Pour Extrait certifié conforme.*



**LE MAIRE,**

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET PRIMITIF 2022 - REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2021

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0006 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0006-BF

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**VILLE - COMMUNE DE VALLAURIS (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21060155500019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ANTIBES MUNICIPALE

**M. 14**

**Budget primitif**  
**voté par nature**

BUDGET : 14 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

## IV - Annexes (7)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	41
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	46
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	52
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	53
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	54

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	55
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>COMMUNE DE VALLAURIS</b> 14	<b>BP</b> <b>2022</b>
-------------------	-----------------------------------	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	27249
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	5997
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CASA	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab.</b> <b>(population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du</b> <b>potentiel financier par</b> <b>habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
33435294	38407987	1004.48	1120.13

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la</b> <b>strate (3)</b> <b>collectiviteslocales.gouv.fr</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1308	1404
2	Produit des impositions directes/population	1227	900
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1620	1515
4	Dépenses d'équipement brut/population	577	203
5	Encours de dette/population	1721.83	1943
6	DGF/population	207	63
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57.39%	53.05%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	133.39%	104,32%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35.60%	35,59%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	106.26%	106.26%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	55 758 046,54	44 353 686,00

+

+

+

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 404 360,54

=

=

=

<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>55 758 046,54</b>	<b>55 758 046,54</b>
--	----------------------	----------------------

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	19 700 385,86	15 531 653,25

+

+

+

<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	1 297 418,35	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 466 150,96

=

=

=

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>20 997 804,21</b>	<b>20 997 804,21</b>
---	----------------------	----------------------

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>76 755 850,75</b>	<b>76 755 850,75</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 031 017,43	0,00	0,00	9 510 885,30	9 510 885,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 930 000,00	0,00	0,00	24 633 000,00	24 633 000,00
014	Atténuations de produits	1 779 000,00	0,00	0,00	1 850 200,00	1 850 200,00
65	Autres charges de gestion courante	4 197 200,00	0,00	0,00	4 009 679,08	4 009 679,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>39 937 217,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 003 764,38</b>	<b>40 003 764,38</b>
66	Charges financières	1 640 000,00	0,00	0,00	1 590 000,00	1 590 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 350 500,00	0,00	0,00	1 030 250,00	1 030 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	22 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>42 949 717,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 924 014,38</b>	<b>42 924 014,38</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 928 042,90	0,00	0,00	10 467 365,16	10 467 365,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 012 239,67	0,00	0,00	2 366 667,00	2 366 667,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 940 282,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 834 032,16</b>	<b>12 834 032,16</b>
<b>TOTAL</b>		<b>47 890 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 758 046,54</b>	<b>55 758 046,54</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>55 758 046,54</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	460 000,00	0,00	0,00	510 000,00	510 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 910 000,00	0,00	0,00	2 054 500,00	2 054 500,00
73	Impôts et taxes	30 654 431,00	0,00	0,00	32 639 854,00	32 639 854,00
74	Dotations et participations	7 441 961,00	0,00	0,00	7 600 426,00	7 600 426,00
75	Autres produits de gestion courante	1 268 000,00	0,00	0,00	1 348 906,00	1 348 906,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>41 734 392,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 153 686,00</b>	<b>44 153 686,00</b>
76	Produits financiers	484 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	93 610,43	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>42 312 002,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 153 686,00</b>	<b>44 153 686,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	140 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 452 002,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 353 686,00</b>	<b>44 353 686,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>11 404 360,54</b>
---	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>55 758 046,54</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<p style="text-align: center;"><b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b></p>	<p><b>12 634 032,16</b></p>	<p>Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.</p>
--	-----------------------------	--

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	421 000,00	21 184,15	0,00	356 518,00	377 702,15
204	Subventions d'équipement versées	263 000,00	0,00	0,00	369 500,00	369 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 545 182,09	295 459,96	0,00	1 877 636,00	2 173 095,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 623 023,00	920 883,03	0,00	13 111 731,86	14 032 614,89
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>17 852 205,09</b>	<b>1 237 527,14</b>	<b>0,00</b>	<b>15 715 385,86</b>	<b>16 952 913,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 218 000,00	0,00	0,00	3 140 000,00	3 140 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	51 055,61	0,00	0,00	51 055,61
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 353 000,00</b>	<b>51 055,61</b>	<b>0,00</b>	<b>3 265 000,00</b>	<b>3 316 055,61</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>55 000,00</b>	<b>8 835,60</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>28 835,60</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>21 260 205,09</b>	<b>1 297 418,35</b>	<b>0,00</b>	<b>19 000 385,86</b>	<b>20 297 804,21</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	140 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	800 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>940 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>22 200 205,09</b>	<b>1 297 418,35</b>	<b>0,00</b>	<b>19 700 385,86</b>	<b>20 997 804,21</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 997 804,21</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	340 000,00	0,00	0,00	1 215 243,49	1 215 243,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>340 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 215 243,49</b>	<b>1 215 243,49</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 176 486,14	0,00	0,00	940 000,00	940 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	13 542,00	13 542,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 031 023,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>8 227 509,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>953 542,00</b>	<b>953 542,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 835,60</b>	<b>28 835,60</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 622 509,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 197 621,09</b>	<b>2 197 621,09</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 928 042,90	0,00	0,00	10 467 365,16	10 467 365,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 012 239,67	0,00	0,00	2 366 667,00	2 366 667,00
041	Opérations patrimoniales (4)	800 000,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>5 740 282,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 334 032,16</b>	<b>13 334 032,16</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	14 362 791,71	0,00	0,00	15 531 653,25	15 531 653,25

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	5 466 150,96
--	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	20 997 804,21
---	---------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	12 634 032,16
--	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 510 885,30		9 510 885,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 633 000,00		24 633 000,00
014	Atténuations de produits	1 850 200,00		1 850 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 009 679,08		4 009 679,08
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 590 000,00	0,00	1 590 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 030 250,00	0,00	1 030 250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	100 000,00	2 366 667,00	2 466 667,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		10 467 365,16	10 467 365,16
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>42 924 014,38</b>	<b>12 834 032,16</b>	<b>55 758 046,54</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>55 758 046,54</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	125 000,00	0,00	125 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	200 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 140 000,00	0,00	3 140 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	377 702,15	0,00	377 702,15
204	Subventions d'équipement versées	369 500,00	0,00	369 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 173 095,96	0,00	2 173 095,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 032 614,89	500 000,00	14 532 614,89
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	51 055,61	0,00	51 055,61
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	28 835,60	0,00	28 835,60
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>20 297 804,21</b>	<b>700 000,00</b>	<b>20 997 804,21</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 997 804,21</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	510 000,00		510 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 054 500,00		2 054 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	32 639 854,00		32 639 854,00
74	Dotations et participations	7 600 426,00		7 600 426,00
75	Autres produits de gestion courante	1 348 906,00	0,00	1 348 906,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>44 153 686,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>44 353 686,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>11 404 360,54</b>
---	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>55 758 046,54</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	940 000,00	0,00	940 000,00
13	Subventions d'investissement	1 228 785,49	0,00	1 228 785,49
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 800 000,00	1 800 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	28 835,60	0,00	28 835,60
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		566 667,00	566 667,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		10 467 365,16	10 467 365,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 197 621,09</b>	<b>13 334 032,16</b>	<b>15 531 653,25</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 466 150,96</b>
--	---------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 997 804,21</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>9 031 017,43</b>	<b>0,00</b>	<b>9 510 885,30</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	350 000,00	0,00	250 000,00
60612	Energie - Electricité	855 200,00	0,00	1 008 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	3 800,00	0,00	2 500,00
60621	Combustibles	40 000,00	0,00	45 000,00
60622	Carburants	120 000,00	0,00	105 000,00
60623	Alimentation	10 550,00	0,00	12 600,00
60624	Produits de traitement	17 000,00	0,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 600,00	0,00	18 400,00
60631	Fournitures d'entretien	60 600,00	0,00	66 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	284 950,00	0,00	250 950,00
60633	Fournitures de voirie	24 000,00	0,00	27 000,00
60636	Vêtements de travail	82 000,00	0,00	58 600,00
6064	Fournitures administratives	46 000,00	0,00	44 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	37 500,00	0,00	39 800,00
6067	Fournitures scolaires	49 000,00	0,00	49 000,00
6068	Autres matières et fournitures	291 800,00	0,00	212 210,00
611	Contrats de prestations de services	1 451 400,00	0,00	1 884 700,00
6132	Locations immobilières	238 650,00	0,00	154 134,70
6135	Locations mobilières	43 500,00	0,00	48 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	67 900,00	0,00	35 077,60
61521	Entretien terrains	338 000,00	0,00	413 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	165 000,00	0,00	243 023,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	243 000,00	0,00	223 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	70 500,00	0,00	73 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	0,00	85 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	0,00	56 400,00
6156	Maintenance	756 400,00	0,00	725 200,00
6161	Multirisques	440 000,00	0,00	440 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	208 000,00
6182	Documentation générale et technique	26 100,00	0,00	21 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	99 837,00	0,00	130 800,00
6188	Autres frais divers	98 400,00	0,00	47 500,00
6226	Honoraires	249 500,00	0,00	262 650,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	101 200,00	0,00	100 000,00
6228	Divers	142 840,00	0,00	165 340,00
6231	Annonces et insertions	122 000,00	0,00	107 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	409 500,00	0,00	463 300,00
6233	Foires et expositions	253 500,00	0,00	236 000,00
6236	Catalogues et imprimés	72 100,00	0,00	78 700,00
6237	Publications	30 800,00	0,00	44 000,00
6238	Divers	36 830,00	0,00	80 600,00
6241	Transports de biens	3 000,00	0,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	14 500,00	0,00	16 500,00
6257	Réceptions	20 150,00	0,00	18 850,00
6261	Frais d'affranchissement	90 000,00	0,00	70 000,00
6262	Frais de télécommunications	120 000,00	0,00	90 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 200,00	0,00	17 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	120 000,00	0,00	80 000,00
6288	Autres services extérieurs	429 910,43	0,00	330 850,00
63512	Taxes foncières	280 000,00	0,00	290 000,00
63513	Autres impôts locaux	16 000,00	0,00	16 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	26 000,00	0,00	21 200,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>24 930 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 633 000,00</b>
6331	Versement mobilité	207 000,00	0,00	207 189,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	68 700,00	0,00	69 081,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	0,00	127,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	102 850,00	0,00	124 486,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	41 100,00	0,00	42 530,00
64111	Rémunération principale titulaires	11 322 400,00	0,00	11 359 548,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	389 000,00	0,00	404 367,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 446 250,00	0,00	2 119 249,00
64131	Rémunérations non tit.	3 064 700,00	0,00	3 119 464,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 509 000,00	0,00	2 507 875,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 745 000,00	0,00	3 680 714,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	110 000,00	0,00	112 491,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	33 500,00	0,00	34 332,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	20 500,00	0,00	29 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00	12 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	25 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	60 000,00	0,00	57 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	750 000,00	0,00	750 000,00
64831	Indemnités aux agents	0,00	0,00	1 347,00
6488	Autres charges	30 000,00	0,00	2 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 779 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 850 200,00</b>
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	984 000,00	0,00	1 050 200,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	5 000,00	0,00	10 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	790 000,00	0,00	790 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 197 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 009 679,08</b>
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	7 000,00	0,00	33 500,00
6518	Autres	384 000,00	0,00	261 500,00
6531	Indemnités	240 000,00	0,00	260 000,00
6533	Cotisations de retraite	23 000,00	0,00	21 300,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	50 000,00	0,00	70 000,00
6535	Formation	5 000,00	0,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	25 000,00	0,00	25 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	0,00	20 000,00
6553	Service d'incendie	510 000,00	0,00	514 000,00
65548	Autres contributions	65 000,00	0,00	125 000,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	0,00	0,00	180 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	470 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	38 000,00	0,00	24 580,69
657362	Subv. fonct. CCAS	936 000,00	0,00	980 531,39
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	520 000,00	0,00	560 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	653 200,00	0,00	685 067,00
65888	Autres	251 000,00	0,00	247 700,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>39 937 217,43</b>	<b>0,00</b>	<b>40 003 764,38</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 590 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	0,00	10 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	170 000,00	0,00	130 000,00
6688	Autres	10 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 350 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 030 250,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	62 000,00	0,00	58 450,00
6713	Secours et dots	2 000,00	0,00	2 000,00
6714	Bourses et prix	5 500,00	0,00	4 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	571 000,00	0,00	672 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	370 000,00	0,00	90 000,00
67443	Subv. aux fermiers et concessionnaires	330 000,00	0,00	193 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>22 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	22 000,00	0,00	100 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>42 949 717,43</b>	<b>0,00</b>	<b>42 924 014,38</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 928 042,90</b>	<b>0,00</b>	<b>10 467 365,16</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>2 012 239,67</b>	<b>0,00</b>	<b>2 366 667,00</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 445 572,67	0,00	1 800 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	566 667,00	0,00	566 667,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 940 282,57</b>	<b>0,00</b>	<b>12 834 032,16</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 940 282,57</b>	<b>0,00</b>	<b>12 834 032,16</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>47 890 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 758 046,54</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>55 758 046,54</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	809 305,07
Montant des ICNE de l'exercice N-1	799 305,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>460 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>510 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,00	0,00	140 000,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	370 000,00	0,00	370 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>1 910 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 054 500,00</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	80 000,00	0,00	112 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	0,00	30 000,00
70383	Redevance de stationnement	460 000,00	0,00	400 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	120 000,00	0,00	80 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	209 000,00	0,00	127 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	36 000,00	0,00	19 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	320 000,00	0,00	380 000,00
7066	Redevances services à caractère social	334 000,00	0,00	566 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	45 000,00	0,00	45 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 000,00	0,00	30 000,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	10 000,00	0,00	10 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	245 000,00	0,00	240 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	21 000,00	0,00	15 500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>30 654 431,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 639 854,00</b>
73111	Impôts directs locaux	21 748 691,00	0,00	22 630 114,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	4 180 740,00	0,00	4 180 740,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	560 000,00	0,00	615 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	52 000,00	0,00	52 000,00
7336	Droits de place	8 000,00	0,00	20 000,00
7338	Autres taxes	80 000,00	0,00	97 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	745 000,00	0,00	750 000,00
7362	Taxes de séjour	200 000,00	0,00	225 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	80 000,00	0,00	70 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 000 000,00	0,00	4 000 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>7 441 961,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 600 426,00</b>
7411	Dotations forfaitaire	1 380 000,00	0,00	1 440 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	200 000,00	0,00	191 426,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	16 000,00	0,00	24 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	38 300,00	0,00	72 400,00
74748	Participat° Autres communes	40 000,00	0,00	42 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 985 000,00	0,00	1 851 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	85 929,00	0,00	99 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	3 661 132,00	0,00	3 825 000,00
7484	Dotations de recensement	5 600,00	0,00	5 600,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 268 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348 906,00</b>
752	Revenus des immeubles	188 000,00	0,00	155 906,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 027 000,00	0,00	1 143 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	53 000,00	0,00	50 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>41 734 392,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 153 686,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>484 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	484 000,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>93 610,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	13 610,43	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	60 000,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>42 312 002,43</b>	<b>0,00</b>	<b>44 153 686,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	140 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	200 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	42 452 002,43	0,00	44 353 686,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>11 404 360,54</b>
--	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>55 758 046,54</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>B1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>421 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>356 518,00</b>
202	Frais réalisat° documents urbanisme	100 000,00	0,00	120 000,00
2031	Frais d'études	236 000,00	0,00	180 018,00
2051	Concessions, droits similaires	85 000,00	0,00	56 500,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>263 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>369 500,00</b>
20422	Privé : Bâtiments, installations	263 000,00	0,00	369 500,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 545 182,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 877 636,00</b>
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	45 000,00	0,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	13 800,00	0,00	10 000,00
2138	Autres constructions	500 000,00	0,00	800 000,00
2152	Installations de voirie	25 000,00	0,00	12 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	230 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	30 000,00	0,00	22 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	184 500,00	0,00	24 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	10 000,00	0,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	31 000,00
2182	Matériel de transport	128 500,00	0,00	137 900,00
2183	Matériel de bureau et informatique	214 000,00	0,00	131 236,00
2184	Mobilier	75 000,00	0,00	98 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	319 382,09	0,00	321 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>15 623 023,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 111 731,86</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	110 000,00	0,00	55 000,00
2313	Constructions	1 761 023,00	0,00	1 471 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 907 000,00	0,00	10 240 231,86
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	5 000,00	0,00	5 000,00
235	Part investissement PPP	840 000,00	0,00	840 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	500 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 852 205,09</b>	<b>0,00</b>	<b>15 715 385,86</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000,00</b>
10223	TLE	5 000,00	0,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	0,00	120 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>3 218 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 140 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	3 128 000,00	0,00	3 050 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	70 000,00	0,00	70 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	20 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	0,00	0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>3 353 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 265 000,00</b>
4541001	PERILS IMMINENTS (6)	50 000,00	0,00	10 000,00
454101	OUVRAGES PLAGES (6)	5 000,00	0,00	10 000,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>21 260 205,09</b>	<b>0,00</b>	<b>19 000 385,86</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</b>	<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	200 000,00
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	140 000,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	300 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	0,00	500 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>940 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>22 200 205,09</b>	<b>0,00</b>	<b>19 700 385,86</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>1 297 418,35</b>
				+
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 997 804,21</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>340 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 215 243,49</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	583 130,82
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	68 157,78
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	363 954,89
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	340 000,00	0,00	200 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>340 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 215 243,49</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 176 486,14</b>	<b>0,00</b>	<b>940 000,00</b>
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	640 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	376 486,14	0,00	300 000,00
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 542,00</b>
1382	Subv non transf Régions	0,00	0,00	13 542,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>7 031 023,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 227 509,14</b>	<b>0,00</b>	<b>953 542,00</b>
4542001	PERILS IMMINENTS (5)	50 000,00	0,00	18 835,60
454201	OUVRAGES PLAGES (5)	5 000,00	0,00	10 000,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 835,60</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>8 622 509,14</b>	<b>0,00</b>	<b>2 197 621,09</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>2 928 042,90</b>	<b>0,00</b>	<b>10 467 365,16</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>2 012 239,67</b>	<b>0,00</b>	<b>2 366 667,00</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 293,91	0,00	3 000,00
28031	Frais d'études	3 449,00	0,00	4 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	114 004,46	0,00	130 000,00
28051	Concessions et droits similaires	43 779,30	0,00	50 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 572,00	0,00	3 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 180,00	0,00	6 000,00
28132	Immeubles de rapport	49 843,00	0,00	100 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 968,00	0,00	14 000,00
28138	Autres constructions	23 557,00	0,00	25 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	74 416,55	0,00	160 000,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	12 004,00	0,00	15 000,00
28152	Installations de voirie	457 029,00	0,00	500 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	23 416,00	0,00	30 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	26 867,00	0,00	30 000,00
281534	Réseaux d'électrification	9 483,00	0,00	10 000,00
281571	Matériel roulant	72 168,00	0,00	73 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 300,21	0,00	10 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 541,60	0,00	35 000,00
28182	Matériel de transport	154 429,14	0,00	200 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	106 692,92	0,00	122 000,00
28184	Mobilier	57 990,92	0,00	80 000,00
28188	Autres immo. corporelles	148 587,66	0,00	200 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	566 667,00	0,00	566 667,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 940 282,57</b>	<b>0,00</b>	<b>12 834 032,16</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	300 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	500 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 740 282,57</b>	<b>0,00</b>	<b>13 334 032,16</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>14 362 791,71</b>	<b>0,00</b>	<b>15 531 653,25</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>5 466 150,96</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>20 997 804,21</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
122 / 110196	23/06/2011	1 500 000,00	0,00	3 707,21	0,00	914 590,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>1 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 707,21</b>	<b>0,00</b>	<b>914 590,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					63 213 245,27									
1641 Emprunts en euros (total)					61 713 245,27									
00602352073	CREDIT AGRICOLE	18/12/2019	21/12/2019	21/03/2020	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	0,964	EUR	T	P	O	A-1
00602770155	CREDIT AGRICOLE	18/12/2020	18/12/2020	20/03/2021	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	0,762	EUR	T	P	O	A-1
112 / MON985321EUR	SFIL CAFFIL	12/04/2007	01/05/2007	01/04/2008	4 522 847,70	C	3.98-(5*Cap 5.5 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,980	4,038	EUR	A	P	O	E-1
117 / MON269665EUR	SFIL CAFFIL	01/07/2010	30/07/2010	01/11/2010	375 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,413	EUR	T	P	O	A-1
118 / MON269666EUR	SFIL CAFFIL	26/05/2010	30/07/2010	01/11/2010	375 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,413	EUR	T	P	O	A-1
120 réam / 0029662G	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/07/2015	25/07/2015	25/07/2016	14 971 981,16	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,393	EUR	A	C	O	A-1
124 / A1015153	CAISSE D'EPARGNE	18/03/2015	25/03/2015	25/03/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,950	EUR	A	C	O	A-1
125 / A101552	CAISSE D'EPARGNE	18/03/2015	25/03/2015	25/03/2016	11 694 157,39	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	3,980	EUR	A	P	O	A-1
126 / 5124398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/12/2015	01/01/2017	01/01/2018	2 500 000,00	V	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
127 / A1016032	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2016	10/05/2016	25/05/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.99 %	2,990	2,990	EUR	A	P	O	A-1
128 / MIS507674EUR001	SFIL CAFFIL	23/03/2016	01/04/2016	01/04/2017	4 523 920,24	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	1,715	EUR	A	P	O	A-1
129 / MIS507674EUR002	SFIL CAFFIL	23/03/2016	01/04/2016	01/04/2017	10 200 000,00	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,654	EUR	A	P	O	A-1
5274069	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2018	01/12/2019	14/12/2020	600 000,00	V	(Livret A + 0.6)-Floor 0 sur Livret A	1,350	1,350	EUR	A	C	O	A-1
A1018H80	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2018	27/12/2018	25/12/2020	600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,500	0,508	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNE DE VALLAURIS - 14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A1019425	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2019	20/12/2019	25/12/2021	600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor 0 sur	0,500	0,508	EUR	A	C	O	A-1
DD13389696	ARKEA	20/12/2018	20/12/2018	30/04/2019	800 000,00	F	Euribor 3M	1,480	1,488	EUR	T	P	O	A-1
MON514758EUR	SFIL CAFFIL	23/03/2017	01/05/2017	01/05/2018	3 450 338,78	F	Taux fixe à 1.48 %	3,570	3,622	EUR	A	P	O	A-1
MON535073EUR	BANQUE POSTALE	11/12/2020	18/12/2020	01/05/2021	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0.63 %	0,630	0,641	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 500 000,00									
122 / 110196	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	23/06/2011	23/06/2011	17/12/2012	1 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.87	3,016	3,060	EUR	X	X	O	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNE DE VALLAURIS - 14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>63 213 245,27</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		46 980 661,77					3 030 405,56	1 315 387,81	0,00	743 844,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		46 066 071,77					2 956 195,56	1 311 993,92	0,00	743 109,64
00602352073	N	0,00	A-1	874 829,06	12,97	F	Taux fixe à 0.96 %	0,964	63 491,40	8 170,24	0,00	194,72
00602770155	N	0,00	A-1	1 430 286,19	18,97	F	Taux fixe à 0.76 %	0,762	70 245,15	10 670,29	0,00	287,12
112 / MON985321EUR	N	0,00	E-1	414 991,92	0,25	C	3.98-(5*Cap 5.5 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,038	414 991,92	16 746,08	0,00	0,00
117 / MON269665EUR	N	0,00	A-1	275 959,21	18,58	F	Taux fixe à 3.37 %	3,413	10 749,14	9 164,94	0,00	1 464,77
118 / MON269666EUR	N	0,00	A-1	275 959,21	18,58	F	Taux fixe à 3.37 %	3,413	10 749,14	9 164,94	0,00	1 464,77
120 réam / 0029662G	N	0,00	A-1	10 243 987,10	12,57	F	Taux fixe à 4.33 %	4,393	787 999,01	449 725,26	0,00	180 837,89
124 / A1015153	N	0,00	A-1	1 050 000,00	13,23	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	75 000,00	30 975,00	0,00	21 971,35
125 / A101552	N	0,00	A-1	9 827 536,01	18,23	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	355 848,44	391 135,93	0,00	287 965,62
126 / 5124398	N	0,00	A-1	2 250 000,00	35,00	V	Livret A + 1	1,500	62 500,00	33 750,00	0,00	32 721,35
127 / A1016032	N	0,00	A-1	802 255,22	14,40	F	Taux fixe à 2.99 %	2,990	43 166,15	23 987,43	0,00	13 555,01
128 / MIS507674EUR001	N	0,00	A-1	3 874 722,04	16,25	F	Taux fixe à 1.69 %	1,715	149 948,42	66 392,29	0,00	47 910,93
129 / MIS507674EUR002	N	0,00	A-1	8 736 264,74	16,25	F	Taux fixe à 1.63 %	1,654	338 085,96	144 378,91	0,00	104 188,74
5274069	N	0,00	A-1	540 000,00	17,95	V	(Livret A + 0.6)-Floor 0 sur Livret A	1,100	30 000,00	5 940,00	0,00	476,00

COMMUNE DE VALLAURIS - 14 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A1018H80	N	0,00	A-1	540 000,00	17,98	V	(Livret A + 0.5)-Floor 0 sur Livret A	1,015	30 000,00	5 475,00	0,00	170,00
A1019425	N	0,00	A-1	570 000,00	18,98	V	Livret A + 0.5	1,015	30 000,00	5 779,17	0,00	180,00
DD13389696	N	0,00	A-1	666 285,96	12,08	F	Taux fixe à 1.48 %	1,488	49 985,93	9 584,47	0,00	1 520,21
MON514758EUR	N	0,00	A-1	2 267 995,11	5,33	F	Taux fixe à 3.57 %	3,622	333 434,90	82 091,97	0,00	46 809,91
MON535073EUR	N	0,00	A-1	1 425 000,00	14,08	F	Taux fixe à 0.63 %	0,641	100 000,00	8 862,00	0,00	1 391,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		914 590,00					74 210,00	3 393,89	0,00	735,35
122 / 110196	N	0,00	A-1	914 590,00	9,96	V	Euribor 12M + 0.87	0,371	74 210,00	3 393,89	0,00	735,35
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>46 980 661,77</b>					<b>3 030 405,56</b>	<b>1 315 387,81</b>	<b>0,00</b>	<b>743 844,99</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
112 / MON985321EUR	SFIL CAFFIL	4 522 847,70	414 991,92	1	15,00		3.98-(5*Cap 5.5 sur Euribor 12M(Postfixé))	3.98-(5*Cap 5.5 sur Euribor 12M(Postfixé))	0,00	3.98-(5*Cap 5.5 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,038	16 746,08	0,00	0,88
TOTAL (E)		4 522 847,70	414 991,92						0,00			16 746,08	0,00	0,88
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 522 847,70</b>	<b>414 991,92</b>						<b>0,00</b>			<b>16 746,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,88</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	18	0	0	0	0
	% de l'encours	99,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	46 565 669,85	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	0,88	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	414 991,92	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 350 €	29/09/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais réalisation document d'urbanisme	5	29/09/2020
L	Frais d'études	5	29/09/2020
L	Frais de recherche et développement	5	29/09/2020
L	Frais d'insertion	5	29/09/2020
L	Subvention d'équipement versées	5	29/09/2020
L	Logiciels bureautiques, brevets, marques	5	29/09/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	10	29/09/2020
L	Plantations d'arbres,d'arbustes	15	29/09/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains (clôtures, portails ?)	15	29/09/2020
L	Bâtiments administratifs	0	29/09/2020
L	Bâtiments scolaires	0	29/09/2020
L	Bâtiments culturels et sportifs	0	29/09/2020
L	Autres bâtiments publics	0	29/09/2020
L	Immeubles de rapport (bâtiments privés)	30	29/09/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements	15	29/09/2020
L	Réseaux de voirie, réseaux secs, raccordement	0	29/09/2020
L	Installations de voirie	15	29/09/2020
L	Infrastructures de câblage bâtiment	15	29/09/2020
L	Réseaux éclairage public	30	29/09/2020
L	Autres réseaux	15	29/09/2020
L	Petit outillage électronique et informatique	1	29/09/2020
L	Matériel garage, atelier, espaces verts, imprimerie	5	29/09/2020
L	Autres matériels et outillages techniques (échafaudage, chariot élévateur ?)	10	29/09/2020
L	?uvres et objet d'art	0	29/09/2020
L	Autres collections et ?uvres d'art	0	29/09/2020
L	Agencement installation	9	29/09/2020
L	Petit utilitaire	7	29/09/2020
L	Gros utilitaire, poids lourds	10	29/09/2020
L	Vélos	5	29/09/2020
L	Motos, Scooters	7	29/09/2020
L	Autres matériels de transport (chariot, remorques?)	10	29/09/2020
L	Terminaux téléphonie mobile	1	29/09/2020
L	Tablettes	2	29/09/2020
L	Autres matériels informatiques (ordinateur, imprimantes, écrans, scanners)	5	29/09/2020
L	Mobiliers urbains, mobiliers événementiels	10	29/09/2020
L	Mobilier (chaise, bureau ?)	15	29/09/2020
L	Coffre fort, armoires fortes	25	29/09/2020
L	Structures mobiles de jeux	10	29/09/2020
L	Instruments de musique	10	29/09/2020
L	Matériels audiovisuels	5	29/09/2020
L	Petit électroménager (micro-ondes, cafetière, appareils photo ?)	2	29/09/2020
L	Electroménager : cuisine, buanderie (réfrigérateur, lave linge, sèche linge, aspirateur ?)	6	29/09/2020
L	Décoration voie publique, signalisation : barrières, panneaux	5	29/09/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériels sportifs : en-but, panneaux de baskets, abris de touche ..	5	29/09/2020
L	Autres immobilisations corporelles (horodateurs, climatisation, appareil de chauffage ?)	10	29/09/2020

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I 3 445 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>3 120 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 050 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	70 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>325 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	120 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>3 445 000,00</b>	<b>1 297 418,35</b>	<b>0,00</b>	<b>4 742 418,35</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III 13 787 574,16</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>953 542,00</b>
10222	FCTVA	0,00	640 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	300 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	13 542,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>12 834 032,16</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
261	<i>Titres de participation</i>	0,00	0,00
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	3 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	4 000,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00	130 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	50 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	3 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	6 000,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	100 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	14 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	25 000,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	0,00	160 000,00
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	0,00	15 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	500 000,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	0,00	30 000,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	30 000,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	10 000,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	0,00	73 000,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	10 000,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	0,00	35 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	200 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	122 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	80 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	200 000,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	0,00	566 667,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	10 467 365,16

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	13 787 574,16	0,00	5 466 150,96	0,00	19 253 725,12

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 4 742 418,35
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 19 253 725,12
<b>Solde</b>	V = IV – II (6) 14 511 306,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>10 200 000,00</b>	<b>2 833 335,00</b>	<b>566 667,00</b>	<b>6 799 998,00</b>
2016	Pénalités de renégociation de la dette à répartir sur plusieurs exercices	18	18/03/2016	10 200 000,00	2 833 335,00	566 667,00	6 799 998,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

## A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001		Intitulé de l'opération : PERILS IMMINENTS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
	<b>69 958,65</b>	<b>8 835,60</b>	<b>20 000,00</b>	<b>28 835,60</b>	
<b>4541001 (5)</b>	69 958,65	8 835,60	20 000,00	28 835,60	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>69 958,65</b>	<b>8 835,60</b>	<b>20 000,00</b>	<b>28 835,60</b>	
<b>RECETTES (b)</b>					
	<b>64 976,68</b>	<b>0,00</b>	<b>28 835,60</b>	<b>28 835,60</b>	
<b>4542001</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	64 976,68	0,00	28 835,60	28 835,60	
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>64 976,68</b>	<b>0,00</b>	<b>28 835,60</b>	<b>28 835,60</b>	

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OUVRAGES PLAGES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>DEPENSES (a)</b>					
	<b>1 732,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>454101 (5)</b>	1 732,08	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>1 732,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>RECETTES (b)</b>					
	<b>1 656,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>454201</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 656,60	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>1 656,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0.00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0.00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
contrat de partenariat : gestion, réaménagement installations éclairage publics et équipements	2009	ILLUMINEO VALLAURIS	Construction, reconstruction, réaménagement et renouvellement installations : part en capital	9 309 170,40	828 134,94	180	30/06/2024	3 237 444,00	0,00
contrat de partenariat : gestion, réaménagement installations éclairage publics et équipements	2009	ILLUMINEO VALLAURIS	Construction, reconstruction, réaménagement et renouvellement installations : part en intérêt	3 774 602,84	159 261,68	180	30/06/2024	0,00	0,00
contrat de partenariat : gestion, réaménagement installations éclairage publics et équipements	2009	ILLUMINEO VALLAURIS	Maintenance préventive et curative EP et EEU	3 831 943,20	350 000,00	180	30/06/2024	0,00	0,00

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
20422,0			OPAH-RU	Association	369 500,00
20422,0			DISSOLUTION SYNDICAT AIRE D'ACCEUIL DES GENS DU VOYAGE		0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
657361,0			CAISSE DES ECOLES	Etablissement de droit public	24 580,69
657362,0			EPA CCAS	Etablissement de droit public	980 531,39
657364,0			EPIC office du tourisme	Etablissement de droit public	560 000,00
6574			ADAPEI PARENTS AMIS PERS HANDICAPEES	Association	500,00
6574			CERAMICA GROUPE CYCLISTE VALLAURIS GOLFE-JUAN	Association	2 000,00
6574			VIVRE AUX COURCETTES	Association	1 500,00
6574			ALFAMIF	Association	500,00
6574			ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION SAUVEGARDE DES BIGARADIERS	Association	2 500,00
6574			GWADILES	Association	500,00
6574			COMMUNE LIBRE	Association	800,00
6574			ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE	Association	500,00
6574			SMLH (SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR)	Association	300,00
6574			DORANE LES EXPLORATRICES	Association	3 500,00
6574			UNION DES PARACHUTISTES	Association	300,00
6574			ASSOCIATION PETIT GREG HELP PETS	Association	500,00
6574,0			ASSOCIATION DES ELECTIONS DES MISS VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	17 000,00
6574,0		Prêt de matériel	ASSOCIATION DES ELECTIONS DES MISS VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	0,00
6574,0			A.M.M.A.C. DE GOLFE JUAN VALLAURIS (anciens marins)	Association	600,00
6574,0		Mise à disposition de locaux	A.M.M.A.C. DE GOLFE JUAN VALLAURIS (anciens marins)	Association	0,00
6574,0			F.N.A.C.A. COMITE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	F.N.A.C.A. COMITE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	0,00
6574,0			A.N.A.C.R.	Association	500,00
6574,0			LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
6574,0			LES MEDAILLES MILITAIRES	Association	500,00
6574,0			U.F.A.C.	Association	500,00
6574,0			U.N.C. - U.N.C.A.F.N.	Association	500,00
6574,0		Prêt de matériel	U.N.C. - U.N.C.A.F.N.	Association	0,00
6574,0			AMICALE DES PIEDS NOIRS	Association	500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	AMICALE DES PIEDS NOIRS	Association	0,00
6574,0			COMITE DE LA SAINT SAUVEUR DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	17 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	COMITE DE LA SAINT SAUVEUR DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	0,00
6574,0			COMITE DE DARNEGA	Association	10 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	COMITE DE DARNEGA	Association	0,00
6574,0			COMITE DE LA SAINT PIERRE	Association	8 000,00
6574,0			A.V.F.	Association	1 000,00
6574,0		Prêt de matériel	A.V.F.	Association	0,00
6574,0			COMITE DE LA SAINTE ANNE	Association	3 000,00
6574,0			COMITE DE LA SAINT JEAN	Association	0,00
6574,0			LES AMIS DE VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	0,00
6574,0		Prêt de matériel	LES AMIS DE VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	0,00
6574,0			ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG ANTIBES - VALLAURIS	Association	500,00
6574,0			VIEUX VOLANTS de VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	500,00
6574,0		Prêt de matériel	VIEUX VOLANTS de VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	0,00
6574,0			ECOLE DU CHAT LIBRE	Association	500,00
6574,0			VIVALGO	Association	4 000,00
6574,0		Prêt de matériel	VIVALGO	Association	0,00
6574,0			AMIS DE LINDENBERG	Association	3 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	AMIS DE LINDENBERG	Association	0,00
6574,0			FOYER SOCIO EDUCATIF COLLÈGE PABLO PICASSO	Association	0,00
6574,0			ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE PABLO PICASSO	Association	1 000,00
6574,0			STUDIO'PERA (ancien academie lyrique)	Association	0,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	STUDIO'PERA (ancien academie lyrique)	Association	0,00
6574,0			LA LYRE D'ARGILE (AMICALE DES ANCIENS DE LA FANFARE)	Association	1 500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	LA LYRE D'ARGILE (AMICALE DES ANCIENS DE LA FANFARE)	Association	0,00
6574,0			SOCIETE PHILHARMONIQUE DE VALLAURIS	Association	1 000,00
6574,0			LES AMIS DU CHÂTEAU MUSEE	Association	0,00
6574,0		Prêt de matériel	LES AMIS DU CHÂTEAU MUSEE	Association	0,00
6574,0			ASSOCIATION AIR "ARTISTS IN RESIDENCE"	Association	1 000,00
6574,0			A.P.P.G.J. (Pêcheurs Plaisanciers)	Association	2 500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	A.P.P.G.J. (Pêcheurs Plaisanciers)	Association	0,00
6574,0			A.S.M.M. (Marche et montagne)	Association	500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	A.S.M.M. (Marche et montagne)	Association	0,00
6574,0			ASSOCIATION OSHUKAN ARTS MARTIAUX	Association	3 000,00
6574,0		prêt de matériel	ASSOCIATION OSHUKAN ARTS MARTIAUX	Association	0,00
6574,0			ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE	Association	7 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE	Association	0,00
6574,0			A.S.G.V.G.J. GYMNASIQUE	Association	35 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	A.S.G.V.G.J. GYMNASIQUE	Association	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574,0			AZUREA CLUB GOLFE-JUAN - VALLAURIS	Association	160 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	AZUREA CLUB GOLFE-JUAN - VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			BOULE AMICALE SPORTIVE DE GOLFE-JUAN	Association	1 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	BOULE AMICALE SPORTIVE DE GOLFE-JUAN	Association	0,00
6574,0			CLUB NATATION SPORTIVE VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	18 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	CLUB NATATION SPORTIVE VALLAURIS GOLFE JUAN	Association	0,00
6574,0			ECOLE DE JUDO, KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DE GOLFE-JUAN	Association	5 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	ECOLE DE JUDO, KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DE GOLFE-JUAN	Association	0,00
6574,0			FOOTBALL CLUB FOURNAS	Association	5 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	FOOTBALL CLUB FOURNAS	Association	0,00
6574,0			FOOTBALL CLUB DE GOLFE-JUAN VALLAURIS	Association	55 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	FOOTBALL CLUB DE GOLFE-JUAN VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			SKI-CLUB DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	4 500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	SKI-CLUB DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	0,00
6574,0			SPORTS ET DETENTE	Association	1 800,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	SPORTS ET DETENTE	Association	0,00
6574,0			STADE DE VALLAURIS	Association	66 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	STADE DE VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			TENNIS CLUB DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	5 400,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	TENNIS CLUB DE VALLAURIS - GOLFE-JUAN	Association	0,00
6574,0			DOJO-CLUB DE VALLAURIS	Association	5 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	DOJO-CLUB DE VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			UNION BOULISTE DE VALLAURIS	Association	300,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	UNION BOULISTE DE VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			VALLIS AUREA HANDBALL CLUB	Association	24 750,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	VALLIS AUREA HANDBALL CLUB	Association	0,00
6574,0			CIP PLONGEE	Association	500,00
6574,0			ASSOCIATION ALLIANCE JUDO 06	Association	0,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	ASSOCIATION ALLIANCE JUDO 06	Association	0,00
6574,0			TENNIS BALLON	Association	500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	TENNIS BALLON	Association	0,00
6574,0			M.J.C.	Association	4 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	M.J.C.	Association	0,00
6574,0			ASSOCIATION CROIX ROUGE - ANTIBES	Association	1 000,00
6574,0			COMITE D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE VALLAURIS	Association	148 400,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	COMITE D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			RELAIS DE FEMMES	Association	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574,0			ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	Association	0,00
6574,0			STIMULER POUR AIDER A MIEUX VIVRE	Association	4 500,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	STIMULER POUR AIDER A MIEUX VIVRE	Association	0,00
6574,0			PILAUTIS 06	Association	2 000,00
6574,0			CLUB DU SOLEIL	Association	2 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	CLUB DU SOLEIL	Association	0,00
6574,0			U.N.R.P.A. GOLFE JUAN	Association	900,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	U.N.R.P.A. GOLFE JUAN	Association	0,00
6574,0			U.N.R.P.A. VALLAURIS	Association	4 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	U.N.R.P.A. VALLAURIS	Association	0,00
6574,0			MEDITERRANEE 2000	Association	9 000,00
6574,0			PRUDHOMIE DES PECHEURS DE GOLFE-JUAN	Association	1 000,00
6574,0			ADRAFOM	Association	10 000,00
6574,0		Mise à disposition de locaux	ADRAFOM	Association	0,00
6574,0			JOFISPORT 06	Association	1 000,00
6574,0			LES BLOUSES ROSES	Association	300,00
6574,0		Mise à disposition de locaux, prêt de matériel	REPAIR CAFE	Association	0,00
6574,0			DANSE AVEC KADIJA	Association	1 000,00
6574,0			AVEC	Association	5 717,00
6574,0			ASSO POUR ENSEIGNEMENT DES ENFANTS MALADES	Association	0,00
6574,0			SNSM SAUVETEURS EN MER	Association	2 000,00
6574,0			FRANCO TARRAFAL	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
- Exploitation parcs de stationnement et du stationnement de surface avec construction d'un ouvrage	VINCI PARK devenu INDIGO	Indigo Infra France	Société Anonyme	0,00
- Etablissement d'un port de plaisance et outillage public portuaire du nouveau port	SNPVG	Société du Nouveau Port de Vallauris Golfe-Juan	Société Anonyme	0,00
- Port de Plaisance	CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie	Chambre Consulaire	0,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
- Détention d'une part de capital	SAH	Sophia Antipolis Habitat	Société d'Economie Mixte	76,20
- Détention d'une part de capital	SPL SOPHIA	Société Publique Locale Sophia	Société Publique Locale	18 432,00
- Détention d'une part de capital	CECAZ	Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur	Société Anonyme	19 996,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Côte d'Azur Habitat	Côte d'Azur Habitat	OPH	1 861 925,00
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SAH	Sophia Antipolis Habitat	Société d'Economie Mixte	721 594,97
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ERILIA SA. HLM		SA HLM	214 191,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
- Subvention	AZUREA CLUB GOLFE-JUAN - VALLAURIS		Associations	160 000,00
- Subvention	COMITE D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE VALLAURIS		Associations	148 400,00
- Subvention	CAISSE DES ECOLES			24 580,69
- Subvention	EPA CCAS		EPA	980 531,39
- Subvention	EPIC office du tourisme		EPIC	560 000,00
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

<b>Catégorie d'établissement</b>	<b>Intitulé / objet de l'établissement</b>	<b>Date de création</b>	<b>N° et date de délibération</b>	<b>Nature de l'activité (SPIC/SPA)</b>	<b>TVA (oui / non)</b>
EPA	Centre Communal d'Action Sociale	01/06/1978	-	SPA	Non
EPA	Caisse des Ecoles	01/01/1982	-	SPA	Non
EPIC	Office de tourisme	01/01/2005	- 24/11/2004	SPIC	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	57 840 000,00	0,00	29,56	0,00	17 097 504,00	0,00
TFPNB	348 800,00	0,00	12,31	0,00	42 937,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. LUCIANO Kevin	
02. FONCK Christophe	
03. ANASSE Marie-Paule	
04. SALOUH Hassan	
05. LANZA Catherine	
06. ARMANDO René	
07. BERTAGNA Christelle	
08. BRUZZISI Dominique	
09. GIMENEZ Claudy	
10. VAZIA Georges	
11. RIOTTON Christelle	
12. PONS Jean-Claude	
13. CHALVIN Eric	
14. BAIN Blandine	
15. SEPTIER Philippe	
16. CELLAMARO Corinne	
17. LE HOANG-BA Patrick	
18. THIRY Laurent	
19. RAZAFIARISON Jean-Frédéric	
20. SEBBAR Anne-Laure	
21. SEBASTIAN Kevin	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

22. WASSER Virginie	
23. MUSSO Marion	
24. CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra	
25. MANAGO Michel	
26. BONNUCELLI Carine	
27. CANTONI Emmanuelle	
28. TIVOLI Lionel	
30. AVRIL Eric	
31. LANGLAIS Marinette	
32. POLYCARPE Marc	
33. LEDUC Emélie	
34. FERREIRA BARBOSA Virginie	
35. BOURGON Cédric	
36. GERACI Corinne	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

**EXTRAIT**

*Du Reaistre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

**OBJET :**

**BILAN DES  
ACQUISITIONS ET DES  
CESSIONS DES BIENS  
IMMOBILIERS**

**-  
ANNEE 2021**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0007**

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné  
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le 15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le 15 AVR. 2022

Le Maire



**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

**M. Kevin SEBASTIAN.**

**Monsieur le Maire expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2241-1,

**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.213-4 à L.213-7, et L. 214-1 et suivants,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 29 décembre 2006, instaurant le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones « U » telles qu'elles figurent au P.L.U. approuvé le 20 décembre 2006,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2007, instaurant le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption urbain,

**VU** la délibération DE-2007-0003B du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2020, donnant pouvoir à Monsieur le Maire d'exercer au nom de la commune le Droit de préemption urbain,

**VU** l'avis de la Commission Finances,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que le Conseil Municipal doit être informé de toutes les cessions et les acquisitions de biens immobiliers effectuées par la commune, ainsi que celles opérées par une personne publique agissant dans le cadre d'une convention avec la commune pour l'année 2021,

**CONSIDÉRANT** le tableau annexé à la présente : Annexe I – Acquisitions, cessions 2021 répertorient l'ensemble des actes réalisés, dans le respect du texte précité,

**CONSIDÉRANT** le tableau annexé à la présente : Annexe II répertorient les actes réalisés par l'établissement Public Foncier, personne publique agissant dans le cadre d'une convention avec la commune pour l'année 2021,

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

- **PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions immobilières ayant eu lieu durant l'année 2021 tel que selon les tableaux annexés à la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- *PREND ACTE du bilan des acquisitions et des cessions immobilières ayant eu lieu durant l'année 2021 tel que selon les tableaux annexés à la présente délibération.*

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



**LE MAIRE**

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DES BIENS IMMOBILIERS - ANNEE 2021

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 15/04/2022

Numéro de l'acte : DE-2204-0007 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0007-DE

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

OBJET :

**APPROBATION  
DU REGLEMENT  
D'ATTRIBUTION DES  
AIDES DE LA VILLE DE  
VALLAURIS GOLFE-  
JUAN DANS LE CADRE  
DE L'OPAH-RU DU  
CENTRE ANCIEN**

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0008**

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :  
Le

**15 AVR. 2022**

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le **15 AVR. 2022**

Le Maire



EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné  
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*M. Kevin SEBASTIAN.*

## **Monsieur le Maire expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°DE-1912-0008 du Conseil Municipal du 19 décembre 2019 portant l'instauration d'une convention relative à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) signée en date du 20 mars 2020,

**VU** les délibérations n° DE-1810-0011 et n° DE-2102-0004 en date du 15 octobre 2018 et du 17 février 2021 concernant respectivement la convention cadre Action Cœur de Ville signée en date du 18 octobre 2018 et son avenant signé en date du 10 mars 2021,

**VU** l'avis de la Commission Finances,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que la ville de Vallauris Golfe-Juan a signé une nouvelle OPAH – RU le 20 mars 2020 montrant sa volonté d'apporter un nouveau soutien aux propriétaires qui réalisent des travaux tout en valorisant son propre patrimoine. L'attribution de ces aides s'inscrit dans un contexte national encadré par l'ANAH, la ville, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et la Région qui visent les logements concernés par les cas suivants :

- Les travaux lourds permettant à un logement de sortir de sa situation indigne ou de péril ;
- Les travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat ;
- L'autonomie de la personne ;
- La lutte contre la précarité énergétique.

**CONSIDÉRANT** en complément, que la ville de Vallauris Golfe-Juan a souhaité déployer des aides spécifiques sur certaines thématiques comme :

- L'aide au ravalement des façades, devantures commerciales et travaux d'architecture ;  
A ce titre, la ville s'engage désormais dans le projet de règlement à participer au financement des ravalements de façades à hauteur de 30% du montant total HT du ravalement avec un plafond de 20 000 euros par opération.
- L'aide à la constitution et l'organisation des copropriétés ;
- L'aide à la création de nouvelles ouvertures dans les pièces aveugles des logements.

**CONSIDÉRANT** que depuis 2020, un programme de travaux ambitieux a débuté portant sur le volet renouvellement urbain et intégrant notamment l'aménagement des abords du château et de plusieurs rues de ce quartier (Traverse des Champs, Girard,...),

*CONSIDÉRANT que cette OPAH-RU, comme les autres Actions du programme Cœur de Ville, vise à révéler la vieille ville sous un nouveau jour et à améliorer le cadre de vie de ses habitants en les accompagnant dans les démarches techniques et financières permettant d'aboutir à des travaux de qualité,*

*CONSIDÉRANT que les modalités d'octroi des subventions de la ville doivent être encadrées par le règlement d'attribution des aides annexé à la présente délibération.*

*Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :*

- *APPROUVER la mise en place du règlement d'attribution des aides de la ville de Vallauris Golfe-Juan, annexé à la présente délibération, et applicable dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre ancien.*
- *AUTORISER Monsieur le Maire à prendre tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.*
- *INDIQUER que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets correspondants.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- *APPROUVE la mise en place du règlement d'attribution des aides de la ville de Vallauris Golfe-Juan, annexé à la présente délibération, et applicable dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre ancien.*
- *AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.*
- *INDIQUE que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets correspondants.*

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



**LE MAIRE**

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION DU REGLEMENT D ATTRIBUTION DES AIDES DE LA VILLE DE VALLAURIS GOLFE JUAN DANS LE CADRE DE LOPAH-RU DU CENTRE ANCIEN

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0008 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0008-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilynne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

OBJET :

**APPROBATION ET  
AUTORISATION DE  
SIGNATURE DE LA  
CONVENTION A  
CONCLURE AVEC LE  
SDIS 06 POUR LA  
SURVEILLANCE DES  
PLAGES DU SOLEIL ET  
DU MIDI - SAISON  
ESTIVALE 2022**

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0009**

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le

**15 AVR. 2022**

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le

**15 AVR. 2022**

Le Maire



*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à  
Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette  
Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi  
Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu  
habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi,  
sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à  
Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*M. Kevin SEBASTIAN.*

## ***Monsieur Bruzzisi expose :***

**VU** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, et L.2213-23 relatifs à la police spéciale du Maire en matière de baignades,

**VU** le PV de la Commission Nautique Locale qui s'est réunie le 02 février 2022 et portant approbation du plan de balisage communal,

**VU** la commission Développement Economique, Artisanat, Commerce

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDERANT** qu'il est mis en place, à chaque saison estivale, un dispositif de surveillance des baigneurs sur les plages communales (en dehors de la plage de la Mirandole),

**CONSIDERANT** que la Commune ne bénéficiant pas en interne des ressources humaines nécessaires pour réaliser ces missions, elle souhaite faire appel à un intervenant extérieur disposant de personnel diplômé,

**CONSIDERANT** que le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes Maritimes est en mesure d'assumer ces missions,

**CONSIDERANT** le projet de convention à conclure avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes Maritimes pour la prise en charge par les sapeurs-pompiers de la surveillance des baignades et activités aquatiques.

### ***Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :***

- **APPROUVER** le projet de convention de surveillance des baignades à conclure entre la Commune de Vallauris Golfe-Juan et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes Maritimes représenté par le Président du Conseil d'Administration pour la saison 2022 sur les plages publiques dites du Midi et du Soleil, tel qu'annexé à la présente délibération.
- **APPROUVER** le montant estimatif de cette prestation fixé à 49 043,98 € montant qui sera arrêté définitivement à l'issue de la saison au vue de jours réels de vacation et du grade des pompiers affectés.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le projet de convention annexé à la présente délibération, ainsi que tous les documents utiles à sa mise en œuvre.
- **DIRE** que les crédits y afférents seront inscrits au budget communal 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- *APPROUVE* le projet de convention de surveillance des baignades à conclure entre la Commune de Vallauris Golfe-Juan et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes Maritimes représenté par le Président du Conseil d'Administration pour la saison 2022 sur les plages publiques dites du Midi et du Soleil, tel qu'annexé à la présente délibération.
- *APPROUVE* le montant estimatif de cette prestation fixé à 49 043,98 € montant qui sera arrêté définitivement à l'issue de la saison au vue de jours réels de vacation et du grade des pompiers affectés.
- *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer le projet de convention annexé à la présente délibération, ainsi que tous les documents utiles à sa mise en œuvre.
- *DIT* que les crédits y afférents seront inscrits au budget communal 2022.

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



*Le Maire,*

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION A CONCLURE AVEC LE SDIS 06 POUR LA SURVEILLANCE DES PLAGES DU SOLEIL ET DU MIDI - SAISON ESTIVALE 2022

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0009 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0009-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilynne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE de VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

*Composant le Conseil Municipal* : 35  
*En Exercice* : 35  
*Ayant pris part à la délibération* : 35

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK - Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH - M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ - Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO - Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA - Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI - M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne GERACI.*

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH - M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*M. Kevin SEBASTIAN.*

OBJET :

**APPROBATION ET  
AUTORISATION DE  
SIGNATURE DE  
L'AVENANT N°1  
-  
LOT N°4  
ETABLISSEMENT  
BALNEAIRE BOCADO  
PLAGE DU MIDI**

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0010**

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :  
Le

**15 AVR. 2022**

Et de la transmission en Sous-  
préfecture  
Le

**15 AVR. 2022**

Le Maire



## **Monsieur Fonck expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.1411-1 et suivants,

**VU** le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R.3135-7 relatif aux modifications non substantielles survenues en cours d'exécution,

**VU** l'arrêté préfectoral n°328 du 09 mai 2018 portant attribution d'une concession générale au bénéfice de la commune pour la plage du Midi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de 12 ans et l'autorisant à sous-traiter cinq lots d'établissements balnéaires et un lot d'activités nautiques,

**VU** la délibération n°1903-0006 du 28 mars 2019 portant attribution et autorisation de signature de sous-traités d'exploitation d'établissements balnéaires, dont le lot n°4, plage du Midi,

**VU** le sous-traité de délégation de service public relative à l'exploitation d'un établissement balnéaire notifié le 06 mars 2020 à la SARL BOCADO dont le siège social est sis avenue des Frères Roustan 06 220 Vallauris immatriculée au RCS d'Antibes sous le n°852 341 148, dont les gérants déclarés au RCS sont messieurs Samuel DROUET, et Julien DIEUDE,

**VU** l'acte de cession de parts sociales de la SARL BOCADO intervenue le 21 janvier 2021 entre M. Samuel DROUET, et la société JSJP Entertainment, dont le gérant unique est M. Julien DIEUDE,

**VU** l'acte de démission concomitant de M. Samuel DROUET de sa qualité de gérant de la SARL BOCADO, celle-ci disposant désormais d'un gérant unique, M. Julien DIEUDE,

**VU** la commission Développement Économique, Artisanat, Commerce,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que le sous-traité de délégation de service public relative à l'exploitation de l'établissement balnéaire « BOCADO » doit être mis à jour de ces évolutions en ce qui concerne la désignation d'un gérant unique, en la personne de M. Julien DIEUDE, par voie d'avenant,

**CONSIDÉRANT** que le projet d'avenant n°1 consécutif n'emporte pas de modifications substantielles du contrat initial, tant sur l'objet que sur son économie générale; et ne porte pas atteinte aux règles qui ont prévalu lors du choix du titulaire,

*Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :*

➤ **APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 au sous-traité du lot n° 4 de délégation de service public relatif à l'exploitation de l'établissement balnéaire « BOCADO », plage du Midi.

➤ **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit avenant, et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

➤ **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 au sous-traité du lot n° 4 de délégation de service public relatif à l'exploitation de l'établissement balnéaire « BOCADO », plage du Midi.

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant, et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre de l'avenant en question.

Pièces jointes à la présente :

*Le projet d'avenant n°1 au sous-traité de délégation de service public relative à l'exploitation de l'établissement balnéaire lot n°4 « BOCADO »,*

*Fait et Délibéré à VALLAURIS, les jours, mois et an susdits*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait Certifié Conforme*



*Le Maire,*

*Kevin LUCIANO*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L AVENANT N.1 - LOT N.4 ETABLISSEMENT BALNEAIRE BOCADO PLAGE DU MIDI

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0010 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0010-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

OBJET :

**CONCOURS DE  
NOUVELLES JULIETTE  
ADAM**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné  
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :  
**M. Kevin SEBASTIAN.**

Original  
 Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0011**

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le

**15 AVR. 2022**

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le

**15 AVR. 2022**

Le Maire



*VU le code général des collectivités territoriales,*

*VU l'avis de la commission culture,*

*VU le règlement du concours en annexe de la présente délibération,*

*VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,*

*CONSIDERANT la volonté de la municipalité de valoriser les talents littéraires des administrés,*

*CONSIDERANT la volonté de la municipalité de valoriser son patrimoine et son histoire à travers une thématique imposée à tous les participants au concours,*

*CONSIDERANT que le concours de nouvelles Juliette Adam s'inscrit dans une politique culturelle de démocratisation de la lecture et de l'écriture en lien avec la bibliothèque municipale,*

*CONSIDERANT la volonté de la municipalité de favoriser la pratique de l'écriture,*

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

- **ACCEPTER** la mise œuvre du concours « JULIETTE ADAM».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la mise en place dudit concours et prendre toutes décisions et actes y afférents.
- **PRECISER** que les crédits seront inscrits aux exercices des budgets correspondants

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- **ACCEPTTE** la mise œuvre du concours « JULIETTE ADAM».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la mise en place dudit concours et prendre toutes décisions et actes y afférents.
- **PRECISE** que les crédits seront inscrits aux exercices des budgets correspondants.

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



**LE MAIRE**  
**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : CONCOURS DE NOUVELLES JULIETTE ADAM

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0011 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0011-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK - Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH - M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ - Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO - Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA - Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI - M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne GERACI.*

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH - M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*M. Kevin SEBASTIAN.*

**OBJET :**  
**CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LE GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET ET LA VILLE DE VALLAURIS GOLFE JUAN**

Original

Expédition certifiée conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0012**

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie :

Le 15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-préfecture

Le 15 AVR. 2022

Le Maire



**Monsieur Fonck expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** l'avis de la commission Développement Économique, Artisanat, Commerce,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux.

**CONSIDÉRANT** que le Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour le développement touristique et culturel de la Ville du CANNET a pris bail à loyer d'un local de bureaux d'une surface de 115 m<sup>2</sup>, en rez-de-chaussée d'un immeuble sis 280/282 boulevard Saint-Germain et 88 rue de Lille, à Paris (75007) afin d'assurer une représentation du GIP sur la capitale,

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Vallauris Golfe-Juan souhaite s'associer au GIP pour valoriser les actions culturelles et touristiques de la commune, et notamment le musée Magnelli, musée de la céramique,

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Vallauris Golfe-Juan souhaite pouvoir bénéficier de cette implantation parisienne pour renforcer l'attractivité du musée Magnelli, musée de la céramique et promouvoir ses actions culturelles et touristiques,

**CONSIDÉRANT** que ce partenariat va permettre à la Ville de Vallauris Golfe-Juan de mener des actions spécifiques à destination d'institutionnels et partenaires de niveau national et international,

**CONSIDÉRANT** qu'il apparaît nécessaire de formaliser un partenariat pour miser sur ces atouts, via la convention de prestation annexée à la présente délibération,

**CONSIDÉRANT** que pour l'année 2022 le montant de la prestation s'élève à hauteur de 13 500 euros, du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2022, étant entendu qu'en cas de renouvellement de ladite convention, le montant annuel s'élèvera à 18 000 euros.

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de services entre le GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet et la ville de Vallauris - Golfe Juan, annexée à la présente délibération,
- **DIRE** que les dépenses y afférentes seront inscrites au budget communal 2022.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de services entre le GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet et la ville de Vallauris - Golfe Juan, annexée à la présente délibération,
- *DIT* les dépenses y afférentes seront inscrites au budget communal 2022.

**ONT VOTÉ POUR :**

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M. Dominique BRUZZISI -  
Mme Claudy GIMENEZ - Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA - Mme Blandine BAIN - M.  
Laurent THIRY - Mme Anne-Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne CELLAMARO - M. Lionel TIVOLI  
- M. Éric AVRIL - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne GERACI.*

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE HOANG BA - M. Georges  
VAZIA pouvoir donné à Mme Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric RAZAFIARIZON pouvoir  
donné à M. Hassan SALOUH - M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric AVRIL - Mme Carine  
BONNUCELLI pouvoir donné à M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir  
donné à Mme Corinne GERACI.*

**SE SONT ABSTENUES :**

*Mme Emmanuelle CANTONI - Mme Virginie FERREIRA BARBOSA pouvoir donné  
à Mme Emmanuelle CANTONI.*

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



*Le Maire,*

*Kevin LUCIANO*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LE GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET ET LA VILLE DE VALLAURIS GOLFE JUAN

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0012 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0012-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilynne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

OBJET :

ACCUEIL DU  
PROGRAMME  
IDEAS BOX PORTE PAR  
LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
SOPHIA ANTIPOLIS

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

DE-2204-0013

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le

15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le

15 AVR. 2022

Le Maire



Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à  
Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette  
Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi  
Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu  
habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi,  
sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné  
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Kevin SEBASTIAN.

*Monsieur ARMANDO, expose :*

*VU le code général des collectivités territoriales,*

*VU l'avis de la commission culture,*

*VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,*

*VU la convention portant mise à disposition d'espaces à titre temporaire, annexée à la présente délibération,*

*CONSIDERANT la participation de la ville de Vallauris Golfe-Juan aux actions culturelles menées par la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis à travers le réseau des médiathèques communautaires,*

*CONSIDERANT la volonté de la municipalité d'étoffer l'offre culturelle en direction de ses administrés autour de la lecture publique et de l'inclusion numérique,*

*CONSIDERANT l'ambition de la communauté d'agglomération de déployer des services de lecture publique sur l'ensemble du territoire communautaire destinés aux habitants des communes des Moyen et Haut Pays non pourvus en équipements de lecture publique, ainsi qu'aux habitants du quartier prioritaire de Vallauris à travers le programme IDEAS BOX,*

*CONSIDERANT la mise à disposition gratuite de la Place de la Libération du 24 août 1944 et les espaces extérieurs des Hauts de Vallauris de la Commune de Vallauris Golfe Juan, au regard du caractère d'intérêt général du dispositif IDEAS BOX.*

*Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :*

- *ACCEPTER la mise à disposition à titre gracieux des extérieurs des Hauts de Vallauris et de la Place de la Libération du 24 août 1944 alternativement, pour permettre le déploiement du dispositif IDEAS BOX.*
- *AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention portant mise à disposition d'espaces à titre temporaire et tous documents y afférents.*
- *ACTER que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets municipaux correspondants.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- *ACCEPTE* la mise à disposition à titre gracieux des extérieurs des Hauts de Vallauris et de la Place de la Libération du 24 août 1944 alternativement pour permettre le déploiement du dispositif IDEAS BOX.
- *AUTORISE* Monsieur le Maire à signer la convention portant mise à disposition d'espaces à titre temporaire et tous documents y afférents.
- *ACTE* que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets municipaux correspondants.

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



*Le Maire,*

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ACCUEIL DU PROGRAMME IDEAS BOX PORTE PAR LA COMMUNAUTE D AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0013 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0013-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilynne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

**EXTRAIT**

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

**OBJET :**

**AFFECTATION D'UNE  
OEUVRE D'ENDRE  
ROZSDA  
AUX COLLECTIONS DU  
MUSÉE MAGNELLI,  
MUSÉE DE LA  
CERAMIQUE**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

Original  
 Expédition certifiée  
conforme  
Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0014**

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné  
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le

15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le

15 AVR. 2022

Le Maire



**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

**M. Kevin SEBASTIAN.**

**Monsieur ARMANDO expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la décision DC-2203-0051 en date du 8 mars 2022 autorisant Monsieur le Maire à accepter ce don, grevé ni de conditions ni de charges,

**VU** le courrier en date du 1<sup>er</sup> mars 2022 de monsieur José Mangani, légataire de l'œuvre d'Endre Rozsda (peintre franco-hongrois, 1913 – 1999), proposant de faire don à la commune d'un plat en céramique de l'artiste Endre Rozsda, réalisé à Vallauris à l'atelier du Tapis Vert, intitulé Sirène (vers 1960, 36 x 49 cm), d'une valeur de 5 000 €,

**VU** l'avis de la Commission Culture,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que l'œuvre d'Endre Rozsda doit être conservée et présentée dans des normes muséales,

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Vallauris Golfe-Juan possède un musée labellisé Musée de France, le musée Magnelli, musée de la céramique répondant à toutes les normes en vigueur de conservation et de présentation d'œuvres d'art,

**CONSIDÉRANT** que l'une des missions permanentes d'un musée de France est d'enrichir ses collections et que l'œuvre d'Endre Rozsda s'inscrit pleinement dans la politique d'acquisitions souhaitée par la Ville de Vallauris - Golfe-Juan.

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à affecter cette œuvre d'Endre Rozsda aux collections du musée Magnelli, musée de la céramique, labellisé Musée de France.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à affecter cette œuvre d'Endre Rozsda aux collections du musée Magnelli, musée de la céramique, labellisé Musée de France.

**Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.**

**Et ont signé au Registre les Membres présents.**

**Pour Extrait certifié conforme.**



**Le Maire,**

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

AFFECTATION D UNE OEUVRE D'ENCRE ROZSDA AUX COLLECTIONS DU MUSEE MAGNELLI MUSEE DE LA CERAMIQUE

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0014 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0014-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

OBJET :

**CANDIDATURE  
DÉMARCHE MARQUE  
QUALITÉ TOURISME  
MUSÉE MAGNELLI,  
MUSÉE DE LA  
CERAMIQUE**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -  
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0015**

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné  
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le 15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le 15 AVR. 2022

Le Maire



SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

**M. Kevin SEBASTIAN.**

**Monsieur ARMANDO expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis de la Commission Culture,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que L'État a créé la marque Qualité Tourisme afin de toujours mieux recevoir les touristes et d'améliorer la qualité des prestations touristiques en France,

**CONSIDÉRANT** que pour obtenir la marque, les établissements candidats s'engagent à instaurer une démarche qualité conforme aux exigences requises, notamment à mettre en place une écoute client (traitement des réclamations, questionnaire de satisfaction, analyse de l'e-reputation...),

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Vallauris Golfe-Juan souhaite mettre en œuvre une politique d'attractivité du territoire et que dans cette perspective, la Ville de Vallauris Golfe-Juan souhaite que le musée Magnelli, musée de la céramique s'engage dans cette démarche,

**CONSIDÉRANT** que cette démarche permettra une valorisation de l'établissement et de la ville auprès des visiteurs et des institutions partenaires et d'améliorer l'attractivité et la satisfaction des clientèles touristiques,

**CONSIDÉRANT** que le Département des Alpes-Maritimes propose d'accompagner la Ville de Vallauris Golfe-Juan dans cette démarche,

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager la candidature du musée Magnelli, musée de la céramique quant à l'obtention de la marque Qualité Tourisme,
- **DIRE** que les crédits seront inscrits aux budgets communaux correspondants.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la candidature du musée Magnelli, musée de la céramique quant à l'obtention de la marque Qualité Tourisme,
- **DIT** que les crédits seront inscrits aux budgets communaux correspondants.

**Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.**

**Et ont signé au Registre les Membres présents.**

**Pour Extrait certifié conforme.**



**Le Maire,**

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CANDIDATURE DEMARCHE MARQUE QUALITE TOURISME MUSEE MAGNELLI MUSEE DE LA CERAMIQUE

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 15/04/2022

Numéro de l'acte : DE-2204-0015 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0015-DE

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE de VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

*Composant le Conseil Municipal : 35*  
*En Exercice : 35*  
*Ayant pris part à la délibération : 35*

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK - Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH - M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ - Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO - Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA - Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI - M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne GERACI.*

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH - M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*M. Kevin SEBASTIAN.*

OBJET :

**APPROBATION ET  
AUTORISATION DE  
SIGNATURE DE LA  
CONVENTION DE  
PARTENARIAT ENTRE LA  
RADIO KISS FM ET LA  
COMMUNE POUR LA  
PRODUCTION ET  
DIFFUSION D'UN CONCERT  
GRATUIT AU THEATRE DE  
LA MER JEAN MARAIS LE 28  
JUN 2022**



Original



Expédition certifiée conforme

Le Maire



N° enregistrement :

DE-2204-0016

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le

15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le

15 AVR. 2022

Le Maire



## *Madame Wasser expose*

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU le Code Général de la Propriété des Personnes publiques,*

*VU la commission Animations,*

*VU la note de synthèse adressée aux élus.*

*CONSIDERANT que la politique culturelle et événementielle de la Commune vise à offrir une programmation estivale qualitative et hétéroclite à un large public,*

*CONSIDERANT que la radio KISS FM souhaite en partenariat avec la Commune programmer et diffuser un concert avec les artistes représentatifs de leur programmation radiophonique, afin de permettre l'accès gratuit à un concert de qualité à un public familial,*

*CONSIDERANT qu'à ce titre, il convient de mettre à disposition le Théâtre de la Mer Jean Marais à titre gracieux, ce dernier ayant la capacité d'accueil et les équipements nécessaires à l'organisation de ce type d'événement,*

*CONSIDERANT le projet de convention de partenariat à conclure avec la radio KISS FM, et fixant les obligations et les engagements des deux parties pour la production et la diffusion du concert « KISS FM LIVE 2022 » le 28 juin 2022,*

*CONSIDERANT que dans le cadre du projet de convention les dépenses imputables à la Commune sont fixées à un montant total maximum de 40 000 € TTC,*

### *Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :*

- *APPROUVER le projet de convention de partenariat annexé à la présente délibération, entre la radio KISS FM et la commune de Vallauris Golfe-Juan pour la production et la diffusion d'un concert gratuit au théâtre Jean MARAIS le 28 juin 2022.*
- *AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la radio KISS FM et la commune de Vallauris Golfe-Juan pour la production et la diffusion d'un concert gratuit au théâtre Jean MARAIS le 28 juin 2022.*
- *INDIQUER que les dépenses en résultant seront inscrites au budget 2022.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat annexé à la présente délibération, entre la radio KISS FM et la commune de Vallauris Golfe-Juan pour la production et la diffusion d'un concert gratuit au théâtre Jean MARAIS le 28 juin 2022.
  
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la radio KISS FM et la commune de Vallauris Golfe-Juan pour la production et la diffusion d'un concert gratuit au théâtre Jean MARAIS le 28 juin 2022.
  
- **INDIQUE** que les dépenses en résultant seront inscrites au budget 2022.

*Fait et Délibéré à VALLAURIS, les jours, mois et an susdits*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait Certifié Conforme*



*Le Maire,*

**Kevin LUCIANO**

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION AT AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA RADIO KISS FM ET LA COMMUNE POUR LA PRODUCTION ET DIFFUSION D UN CONCERT GRATUIT AU THEATRE DE LA MER JEAN MARAIS LE 28 JUIN 2022

---

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

---

Numéro de l'acte : DE-2204-0016 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0016-DE

---

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET :

**RESSOURCES  
HUMAINES  
-  
RECOURS A UN  
CONTRAT  
D'APPRENTISSAGE**

*L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.*

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -  
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA - M.  
Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -  
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -  
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -  
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-  
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-  
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne  
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -  
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette  
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric  
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne  
GERACI.*

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

**DE-2204-0017**

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE  
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme  
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir  
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric  
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH  
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric  
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à  
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné à  
Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA  
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle  
CANTONI*

Certifié exécutoire compte  
tenu de l'affichage en Mairie :

Le

**15 AVR. 2022**

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le

**15 AVR. 2022**

Le Maire



SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*M. Kevin SEBASTIAN.*

## **Monsieur le Maire expose :**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** le Code du Travail, et en particulier les articles L.6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants,

**VU** la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

**VU** l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle,

**VU** le Décret n° 2016-1998 du 30 décembre 2016 fixant la liste des collectivités territoriales autorisées à participer aux expérimentations prévues aux articles 76 et 77 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels,

**VU** le Décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant,

**VU** l'avis de la commission Finances,

**VU** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

**CONSIDÉRANT** que le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L.6221-1 du code du travail). L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation,

**CONSIDÉRANT** que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

**CONSIDÉRANT** que la rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit,

**CONSIDÉRANT** que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises,

**CONSIDÉRANT** qu'il revient au Conseil Municipal de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage,

*Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir:*

- **ADOPTER** le principe du recours à l'apprentissage pour un poste,
- **APPROUVER** l'accueil en 2022 et 2023 d'un apprenti au Centre Technique Municipal - pour l'obtention du CAP Jardinier Paysagiste,
- **AUTORISER** l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches complémentaires au recrutement et à signer tous documents y afférents,
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits aux Budgets correspondants étant entendu qu'une rémunération correspondant à l'âge du candidat et au type de diplôme conditionnera un pourcentage du SMIC fixé à 27% de la date de son accueil au 5 septembre 2022, puis fixé à 36% du SMIC du 6 septembre 2022 au 31 Août 2023 et à 51% du SMIC du 1er Septembre au 5 septembre 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
À L'UNANIMITÉ**

- **ADOPTE** le principe du recours à l'apprentissage pour un poste,
- **APPROUVE** l'accueil en 2022 et 2023 d'un apprenti au Centre Technique Municipal - pour l'obtention du CAP Jardinier Paysagiste,
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches complémentaires au recrutement et à signer tous documents y afférents,
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits aux Budgets correspondants étant entendu qu'une rémunération correspondant à l'âge du candidat et au type de diplôme conditionnera un pourcentage du SMIC fixé à 27% de la date de son accueil au 5 septembre 2022, puis fixé à 36% du SMIC du 6 septembre 2022 au 31 Août 2023 et à 51% du SMIC du 1er Septembre au 5 septembre 2023.

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au Registre les Membres présents.*

*Pour Extrait certifié conforme.*



*Le Maire,*

*Kevin LUCIANO*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - RECOURS A UN CONTRAT D APPRENTISSAGE

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 15/04/2022

Numéro de l'acte : DE-2204-0017 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0017-DE

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilyne RAVIOLA

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes